

[La protection des jeunes non accompagnés : l'enjeu de la minorité](#) [1]

Cet article de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), présente les dernières dispositions en faveur des «mineurs isolés étrangers». En effet, bien que ces jeunes relèvent de la protection de l'enfance, ils sont soumis, en tant qu'étrangers, à des règles dérogatoires qui ont fait l'objet de nouvelles dispositions à l'occasion du vote de la loi relative à la protection de l'enfance le 14 mars 2016.

[En savoir plus](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/la-protection-des-jeunes-non-accompagn%C3%A9s-lenjeu-de-la-minorit%C3%A9>

[2] <http://www.fnars.org/nous-connaitre-fnars/fnars-missions>